

COMMENT ORGANISER UNE RANDONNÉE

Lors de l'organisation d'une activité de randonnée moto, il y a certaines données qui, si elles sont respectées, vous assureront d'un succès. Malgré toute la bonne volonté des associations et de leurs membres, il s'avère parfois difficile de trouver des responsables de randonnée. Cet aspect est souvent problématique parce que personne ne veut s'en occuper ou bien ce sont toujours les mêmes qui écotent de la «job» parce qu'eux ils sont bons. C'est en forgeant que l'on devient forgeron disaient nos vieux, et bien c'est en organisant que l'on devient organisateur.

Selon le dictionnaire Larousse, organiser c'est : Mettre en place les éléments d'un ensemble en vue d'une fonction, d'un usage déterminé.

Pour l'organisateur, il faut donc déterminer certains paramètres importants comme pour n'importe quel voyage :

- Où allons-nous?
- D'où partons-nous?
- À quelle heure?
- Devons-nous arrêter en chemin?
 - Pour se reposer après un certain temps (1 heure de route ou 100 km)
 - Pour prendre un repas
 - Pour prendre de l'essence (certaines motos font 175-200 km par réservoir)
 - Parce qu'il y a quelque chose de particulier à voir.
 - Si oui, informez les gens, dites-leurs où.
- Devons-nous apporter un lunch ou est-il prévu que nous arrêtions à un restaurant?
- Devons-nous réserver un restaurant? Un endroit de pique-nique?
- Durée de l'arrêt?
- La durée prévue du trajet et le kilométrage total
- L'heure prévue de retour

Divers éléments peuvent être remis aux participants ou aux responsables de chacun des groupes (formation) de motocyclistes :

- Une carte routière du territoire ou un circuit détaillé
- Les numéros de téléphones du lieu visité, des arrêts prévus
- Les numéros des téléphones cellulaires du club AMTHR qu'un responsable a en sa possession lors des randonnées et aussi ceux de certains participants

Des consignes à mettre en application par l'organisateur :

- Diviser son groupe en formations sécuritaires
- Rappeler aux participants d'avertir s'ils quittent le groupe
- Appliquer les règles de sécurité à moto
- Voir et être vu
- Toujours arrêter dans un espace sécuritaire

Un bon organisateur aura déjà fait le parcours afin d'identifier les endroits problématiques, les intersections, les divisions de la route, les embranchements, les endroits d'arrêts de ravitaillement. Il fournira aussi à ses participants les conditions de la route si celle-ci a des particularités : chemins de gravier ou route en mauvaise condition.

Organiser c'est prévoir! Faites que vos organisations prévoient l'imprévisible ainsi vous ne serez pas pris au dépourvu. Essayez de visualiser votre randonnée afin d'en identifier les éléments.

Bonne randonnée